

Zeitschrift:	Acta Tropica
Herausgeber:	Schweizerisches Tropeninstitut (Basel)
Band:	6 (1949)
Heft:	3
Artikel:	La chasse en Côte-d'Ivoire et en Haute-Volta : rites, plantes fétiches et poisons de flèche
Autor:	Kerharo, J. / Bouquet, A.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-310236

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La chasse en Côte-d'Ivoire et en Haute-Volta.

Rites, plantes fétiches et poisons de flèche.

Par J. KERHARO et A. BOUQUET.

Reçu le 23 mars 1949.

En Côte-d'Ivoire, comme dans toute l'Afrique Noire en général, la viande de chasse est pratiquement la seule viande consommée par l'indigène vivant en brousse, en dehors des agglomérations urbaines. Les animaux domestiques que l'on élève isolément ou en troupeaux, cabris, moutons, bovins, etc., constituent un capital représentatif de la richesse du propriétaire, mais improductif. Ils servent tout au plus, dans des cas limités, de monnaie d'échange pour des dettes à régler, des cadeaux à offrir, des dots à fournir, des impositions à satisfaire.

Cette improductivité monétaire du cheptel est particulièrement frappante en Moyenne Côte où l'on ignore totalement la traite des animaux laitiers et l'utilisation possible des bœufs pour le travail. C'est ainsi que l'on peut seulement se procurer du lait dans les chefs-lieux de cercle où les administrateurs ont su retenir quelques Peuls égarés dans leurs circonscriptions.

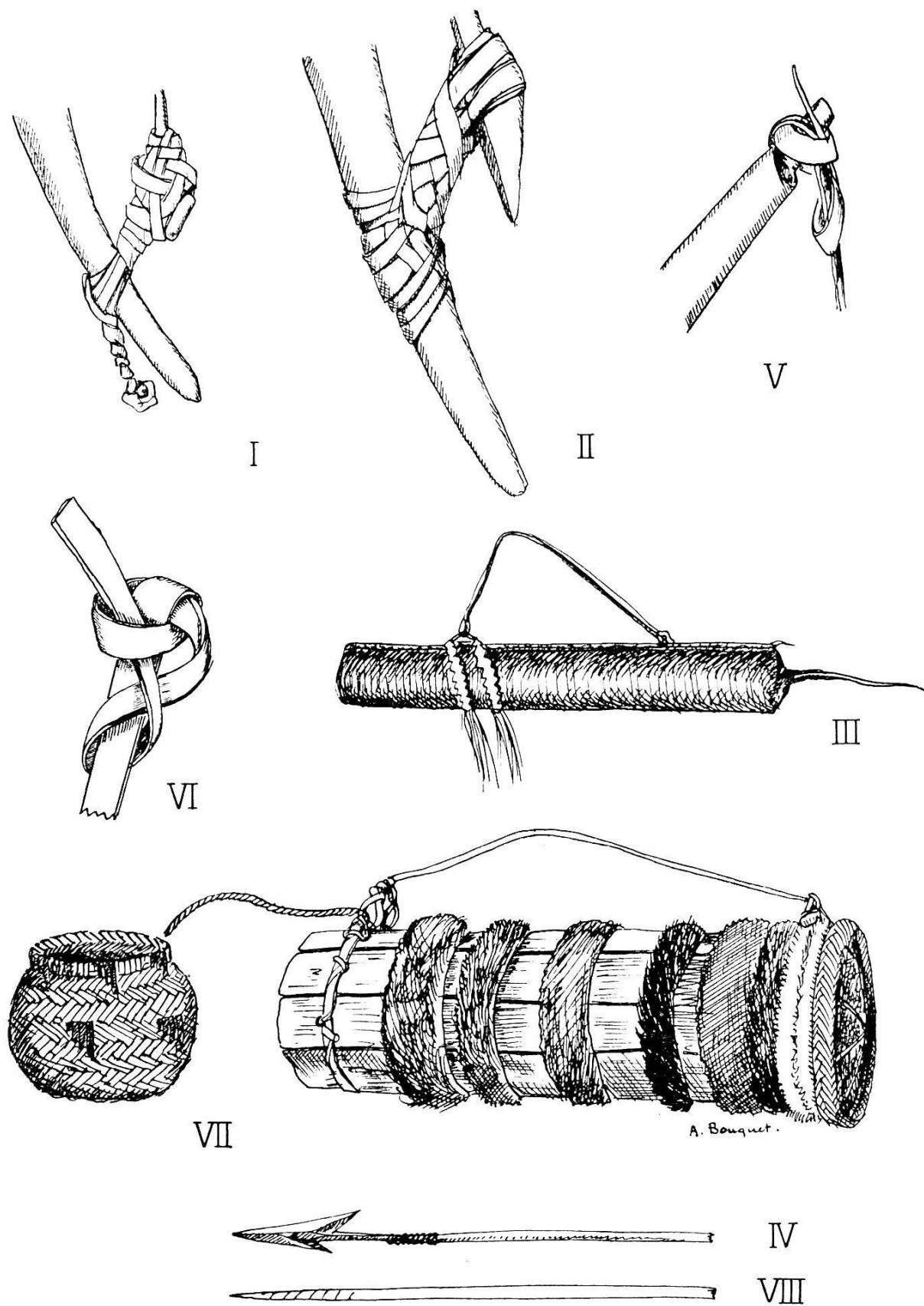
En dehors des cas de maladie, les animaux domestiques ne sont volontairement abattus qu'à l'occasion de fêtes, de funérailles, la viande étant ensuite vendue ou distribuée aux villageois.

Dans ces conditions, il est normal que la chasse collective ou individuelle soit de pratique courante dans toute la Côte-d'Ivoire sauf chez quelques peuplades de pêcheurs.

Arcs et Flèches.

Les armes en honneur sont les fusils d'importation — dits de traite — et les arcs proprement indigènes qui nous intéressent seuls dans cette étude. Ceux-ci peuvent être ramenés à deux types « Lobi » ou « Guéré », caractéristiques des régions où l'on en fait le plus grand usage.

En Haute-Volta et dans la partie Nord-Est de la Côte-d'Ivoire, plus précisément dans le cercle de Bondoukou et dans le cercle de Korhogo, chez les peuplades Pallakas, de race Sénoufo, l'arc employé est du type « Lobi », souple et résistant. Il est taillé dans une branche d'*Afzelia africana*, de 0 m. 80 à 1 m. 10 de longueur. Sa section est hémisphérique et va en s'amenuisant aux deux extrémités.



*Fig. 1. Arcs, carquois et flèches de Côte-d'Ivoire et Haute-Volta.
Type Lobi I, II, III, IV. Type Guéré V, VI, VII, VIII.*

La corde est faite à partir d'un morceau de bambou, aminci au couteau de façon à présenter une largeur de 1 cm. et une épaisseur de 2 à 3 mm. La longueur de la corde est calculée pour que les extrémités coïncident avec deux nœuds de la planche et forment ainsi une partie renflée, destinée à maintenir la ligature. Celle-ci est assurée par une lanière de cuir, entortillée d'abord autour de la corde, puis sur l'arc (Schéma I, II).

Le carquois de forme cylindrique est constitué par un simple morceau de bambou évidé, ou par un morceau de peau de bœuf ou d'antilope très soigneusement cousu et orné de cuir de couleur, de trophées et de gris-gris. Les flèches sont à pointes de fer (Schéma III, IV).

L'arc du type « Guéré » est surtout employé dans la partie Sud-Est de la Côte-d'Ivoire, principalement dans les cercles de Man et de Daloa. Dès qu'on descend chez les populations de race Gouro, on en perd peu à peu la trace¹.

Cet arc, plus grossier que le précédent, est réalisé dans une branche d'arbre plus ou moins polie et vaguement hémisphérique, de 1 m. à 1 m. 20 de longueur. La corde est faite en fibre de raphia attachée directement sur l'arc par un double nœud (Schéma V, VI). Le carquois est, soit une peau cousue en deux, soit une natte repliée en quatre, soit enfin des plaques de « ban » de 3 à 5 cm. de large cousues entre elles par des fibres végétales et recouvertes de cuir ; le fond et le couvercle sont en vannerie (Schéma VII). Les flèches sont de simples morceaux de « ban » cylindriques dont la pointe effilée est entaillée d'une coupure hélicoïdale destinée à faciliter la rupture dans la plaie (schéma VIII). L'arc et la carquois sont, là aussi, ornés de différents trophées : queue de singe, de panthère, fragments de peau, etc.

Les chiens.

Nombre de tribus de la Haute-Volta et de la Côte-d'Ivoire orientale utilisent des chiens de chasse. Il ne s'agit pas ici de soumettre l'animal à un long dressage mais de lui communiquer par l'ingestion de médecines, un certain dopping et une attirance invincible (?) pour le gibier. Des chasseurs Sénoufos, Baoulés et Gouros nous ont donné les formules suivantes :

¹ Il est intéressant de signaler que les Kroumen (cercle de Tabou) ne se servent des flèches que pour la chasse à l'éléphant. Ces flèches sont constituées par un manche cylindrique en « ban » — on désigne ainsi le rachis des feuilles de différents Raphia — de 40 à 50 cm. de long, coiffé à son extrémité d'un morceau de fer en forme d'éventail. Cette flèche est introduite dans le canon d'un fusil de chasse ordinaire de calibre 12 ou 16, bourré de poudre. Le chasseur doit s'approcher très près de l'éléphant et tire lorsqu'il est pratiquement sous le ventre de l'animal.

— Piler ensemble des écorces de *Trichilia emetica*, Valh., un nid de mouche maçonne contenant une larve et un peu d'eau. Après dessication, pulvériser et introduire la poudre dans le nez du chien une fois par jour pendant trois jours de suite.

— Faire une pâte avec :

racines d'*Aframomum* sp.
fleurs de *Gardenia Jovistonnantis*, Hiern.
feuilles d'*Anona aneraria*, Thenn.
estomac de rat
crottes d'aulacode (vulgo : agouti).

Faire fermenter cette pâte 48 heures dans un tas d'ordures ménagères. Laisser sécher et réduire en poudre ; introduire la préparation dans le nez du chien pendant 10 jours de suite. Les effets de cette médication sont tels que l'animal ainsi doppé le serait pour la vie.

— Piler ensemble les boyaux d'un rat, des fragments de racine de *Daniellia Oliveri*, Hutch. & Dalz., et une plante souillée par les déjections d'agouti. Enfermer dans une feuille de bananier ou de Marantacée et laisser fermenter une semaine. Mettre le produit dans le nez du chien pendant trois jours de suite. Renouveler cette opération tous les ans.

— Mettre dans un entonnoir réalisé à l'aide d'une feuille, la pulpe obtenue en pilant *Piper guineense*, L. et un morceau d'intestin d'antilopiné (contenant et contenu) ; faire couler le jus dans le nez de l'animal que l'on veut préparer pour la chasse.

— Faire couler dans la gueule du chien un macéré de jeunes pousses d'*Acacia campylacantha*, Hostch., et de graines de maniguette. Le chien ainsi traité, possède la réputation de ne lâcher sa proie qu'à l'arrivée de son maître.

Fétiches de chasse — Sacrifices — Plantes magiques.

Les chasseurs, surtout les professionnels, attachent une importance considérable, on s'en doute, aux fétiches spécialisés dans le domaine de leur activité. Il sont d'une diversité telle qu'il est difficile de faire des généralisations là où entrent en jeu des croyances tribales et individuelles. Aussi nous contenterons-nous de noter ici des renseignements recueillis récemment dans le cercle de Bondoukou chez les Abrons d'Amanvi, car ils nous paraissent illustrer au mieux les notions que l'on peut avoir à ce sujet :

Tout chasseur doit en premier lieu honorer, comme les autres villageois, le fétiche local « Balibé », dont il existe une seule représentation à Amanvi, lieu de la résidence royale, mais chacun d'eux

possède en propre dans sa case le fétiche « Boura » spécialiste des questions cynégétiques.

La représentation de « Boura » est une corne de guib ou antilope harnachée (*Tragelaphus scriptus*) contenant les médicaments du fétiche. L'ouverture de cette corne est coiffée d'un morceau d'étoffe traversé par un piquant de porc-épic. Le tout est extérieurement culotté, comme une vieille pipe, par les applications successives du sang et des organes des animaux sacrifiés. Autour du fétiche, gît un amoncellement de squelettes et de débris de kolas constituant un véritable ossuaire.

Le chasseur en possession de la corne, don onéreux d'un féticheur qualifié, peut préparer lui-même rituellement les « médicaments » du fétiche : il repère d'abord à la tombée de la nuit le lieu de repos d'un vautour dans un arbre de grandes dimensions. Au petit jour, il est de nouveau à son poste d'observation et ramasse une des branches qu'inévitablement l'oiseau de proie fait tomber en prenant son premier vol.

Ayant au préalable noté les emplacements des six plantes suivantes :

- Nounoum (*Hyptis suaveolens*, Piot.)
- Dakomana (Indéterminé)
- Pia (Indéterminé)
- Assoumoudoubia (Composée)
- Bokan (*Indigofera* sp.)
- Porobononian (*Schwenckia americana*, L.),

il récolte une branche feuillée de chaque espèce. De retour chez lui, il procède à la carbonisation des éléments recueillis, puis écrase finement le tout à la meule dormante avec 49 graines (soit 7 fois 7) de « famnissé » ou maniguette.

Il introduit alors sa préparation dans la corne bien nettoyée et sacrifie un coq rouge en disant : « Boura je manque de viande ; il faut que tu me fasses trouver du gibier quand j'irai à la chasse ; donne-moi une bonne réponse. » Si le coq tombe sur le dos et meurt dans cette position, c'est que le fétiche reconnaît et accepte le chasseur. Sinon, il y a lieu de retourner auprès du maître féticheur pour lui demander les raisons du refus et ce qu'il importe de faire pour se mettre en règle afin de pouvoir recommencer avec le maximum de chances de succès la confection du fétiche.

Quand toutes les opérations ont été menées à bien, Boura est disposé dans un coin de la case. Son détenteur l'y adore à l'occasion de chaque chasse et renouvelle une fois par an, au moment des feux de brousse, les rites de la préparation en sacrifiant à nouveau un coq rouge, de la même façon que précédemment.

Les mets préférés de Boura sont les kolas et les cœurs d'antilope. En conséquence, le matin avant de se mettre en route, le chasseur lui offre quelques kolas en faisant une nouvelle invocation. Au retour, il sépare le cœur et la tête de l'animal tué. Le cœur est pulpé, le sang est recueilli et sert au lavage du fétiche ; la tête est grillée et le squelette du crâne va grossir l'ossuaire du fétiche.

Le chasseur doit honorer également, avons-nous dit, « Balibé ». Celui-ci est un fétiche local actuellement très à la mode. Il serait tombé du ciel il y a trois ans dans des circonstances extraordinaires. Parmi un amas d'arbres détruits au cours d'un violent orage, un seul resta intact et c'est à son pied qu'on trouva Balibé. Par un hasard encore plus curieux, cet arbre, sorti sain et sauf de la tornade, est dans la région, le seul *Erythrophleum ivorense* dont l'écorce servait autrefois de poison d'épreuve. Il est adoré pour ce caractère miraculeux et aussi parce que fréquenté tous les vendredis soirs par des génies appelés « boitia » dont la représentation serait justement Balibé.

Ce fétiche a la forme et l'apparence d'un cylindre de terre de termitière de 15 cm. environ de diamètre et de 25 cm. de hauteur, recouvert d'un disque surmonté d'une cupule. Ses mets préférés sont les moutons, antilopes, poulets, kolas. Son jour de sacrifice est le vendredi et son jour de grande fête, le vendredi qui suit la fête des ignames (le 3 octobre en 1947).

Pour les consultations d'importance Balibé est emmené chez ses prêtres : 2 hommes, les « Konvo » et une femme « Konvo-ba ». C'est là, par exemple, que le chasseur insatisfait de la réponse du coq lors de la préparation de Boura, vient demander raison. On dépose alors Balibé sous une paillette au centre d'un grand cercle tracé au kaolin sur la terre battue. Dans le cadran Est du cercle, des traits correspondant aux rayons sont également tracés au kaolin. Des kolas rouges sont placés dans le cadran Nord. A l'Ouest, légèrement en arrière, se tient le « konvo » qui va interpréter ; hiératique, le front et la poitrine tatoués de blanc, il est assis sur un petit siège agni. Une peau d'antilope sur laquelle se trouvent 4 à 5 poignées de cauris, repose sur le sol entre le cercle et lui. Il tient dans une de ses mains un morceau de bois comparable comme forme et grandeur à l'Y d'un lance-pierre. Il jette les cauris sur la peau, examine leur disposition, puis enfilant le pouce dans le V du bâton, tapote rapidement la peau, fait le geste de sentir, pose le bâton dans le cercle, le fait tourner au-dessus du fétiche, sent, désigne le consultant du doigt et rend son oracle par l'intermédiaire d'un autre assistant.

Pour une telle consultation, il y a lieu, sans préjudice des frais supplémentaires, de sacrifier au préalable un animal dont le sang servira à arroser le fétiche, mais en temps normal et pour le cou-



Fig. 2. Case de fétiche de chasse en Haute-Volta.

rant, le chasseur avant de prendre la piste passe sous le « dome » (nom vernaculaire de l'*Erythrophleum*) où repose Balibé et dépose à côté de lui quelques kolas, voire de l'argent, en faisant la promesse de l'honorer à son retour après avoir tué beaucoup de gibier.

Il serait facile de donner de nombreux exemples de pratiques analogues dans des contrées bien différentes et on peut assurer que chez tous les indigènes le départ de chasse ne se fait pas à la légère mais nécessite au contraire des préparatifs compliqués. En premier lieu, la question d'ordre général que se pose le chasseur est la suivante : « Y aura-t-il du gibier ou non ? » autrement dit : « L'aventure peut-elle être courue ou ne vaut-il pas mieux rester tranquillement chez soi à ne rien faire ? » Les devins, par souris, cauris et autres sauront répondre d'une façon définitive à ce sujet.

S'il y a du gibier, le trouvera-t-il et ne risque-t-il pas d'accidents ? Le sacrifice d'un poulet, son genre d'agonie, la consultation des entrailles, le renseignera sur ce deuxième point. Il ne lui reste plus ensuite qu'à faire les sacrifices rituels à la Brousse, à ses fétiches et à préparer le costume de chasse dont les moindres détails de décoration : poches, dents de panthère cousues au dos, cornes d'antilopes sous les aisselles, etc., ont été étudiés pour en faire une tenue bénéfique.

En cours de route, il utilisera aussi des plantes fétiches : c'est ainsi que pour voir du gibier en abondance, on doit frotter le canon de son fusil avec les fleurs rouge sang d'un *Abrus* sp., ou s'enduire le front avec le jus d'un *Ceraptoritis*. Pour ne pas manquer l'animal, on doit se laver la figure et les mains avec une mixture préparée de la façon suivante :

— mettre dans une calebasse neuve des inflorescences d'*Hyp-tis suaveolens*, Piot., des fragments de racines d'*Anona aneraria*, Thonn., et un morceau de côte d'éléphant ou un os d'antilope ; recouvrir d'eau et laisser macérer pendant trois ou quatre jours.

Lorsqu'un chasseur Krou veut tuer beaucoup d'éléphants, il doit enduire le canon, le chien et la gachette de son fusil d'une poudre de charbon obtenu à partir de l'écorce de *Ricinodendron africanum*, Muell. Arg. ; avec ce même charbon, il se tracera une ligne verticale sur le front depuis la naissance des cheveux jusqu'aux sourcils.

Pour que la flèche ne manque pas son but et que l'éléphant meure rapidement, il enduira son fusil avec une pâte obtenue en pilant 7 vrilles trifides d'un *Cissus* sp., avec deux petits piments rouges ; le fer de la flèche sera lui-même frotté avec le jus des feuilles de *Ceraptoritis* sp.

Croyances diverses.

Les devins ayant été consultés, les poulets offerts aux dieux de la Brousse et aux fétiches, notre chasseur, muni par surcroît de ses bons gris-gris, pourra partir tranquille, il ne reviendra pas bredouille ; mais sous peine d'ennuis graves, voire même de mort, il devra prêter attention aux espèces de gibier abattus et se conformer, selon les cas, à des prescriptions spéciales.

En effet, une croyance assez généralement répandue veut que la mort de certains animaux entraîne la maladie et le décès du chasseur, si celui-ci ne prend des précautions définies et ne subit une sorte de purification.

Cette croyance peut être rattachée à la notion de « kélé » des Lobis, de « gnama » des Bambaras et de « zana » des Ashantis. On la retrouve parmi les Samoros, les Bobos, les Gourmantchés, les Dagaris, les Oulés et les Mossi en Haute-Côte, les Sénoufos, les Baoulés et les Gouros en Moyenne Côte. Elle ne paraît pas exister en Basse-Côte.

D'après Labouret (3) : « le gnama est un fluide nocif, une énergie malfaisante, émanant de puissances occultes ayant pour conséquence la maladie et la mort, mais susceptible d'être écarté par des sacrifices expiatoires, une purification et un traitement matériel approprié... Ce fluide nocif est particulier à certains dieux et se



Fig. 3. Chasseur Lobi.

répand sur les animaux, les végétaux, etc... touchés par eux ». Certains animaux sont réputés leur appartenir : ils sont aussi porteurs de gnama et communiquent ce dernier à quiconque les touche.

Les animaux gnamama (porteur de gnama) peuvent aussi bien être des fauves dangereux comme le lion, la panthère ou la hyène que des animaux inoffensifs comme les grandes antilopes ou certains oiseaux tels que le calao, la grue couronnée, l'outarde. Qui-conque tue un de ces animaux, offense les dieux et devient ainsi la proie de Gnama, si, au retour de la chasse, il omet de se rendre chez un féticheur ou un grigritier connu pour conjurer cette influence néfaste.

Les préparations prescrites dans ce cas sont aussi nombreuses que variées : chez les Sénoufos, celui qui a tué une panthère doit boire de toute urgence une décoction de *Cissus quadrangularis*, L., sous peine d'être pris de folie et dans son délire de tuer plusieurs villageois.

Chez les Dagaris, avant de dépouiller un phacochère, on doit asperger l'animal avec une décoction de racines de *Gardenia erubescens*, Stapf. & Hutch.

Après avoir tué un koba ou un bubale, le chasseur lobi (3) doit ramasser les racines se trouvant à l'endroit où repose la tête et la queue de l'animal ; une personne présente doit mâcher ces racines et en cracher le jus sur la tête et l'anus de la bête ainsi que sur les joues du chasseur. Celui-ci emporte la tête et le cou de sa victime et les dépose sur la terrasse de sa case en prenant soin d'entrer chez

lui par un chemin détourné. Il va ensuite trouver le prêtre du « kélé » qui lui crache encore un médicament sur les joues.

« Le troisième jour à l'aurore, le prêtre va casser des branches de l'arbre à médicament et les rapporte à la maison du chasseur. Ce dernier lui remet un poussin pour interroger le koba et savoir s'il accepte de ne pas donner la maladie à son meurtrier. Si cette victime n'est pas agréée, on consulte le diseur de choses cachées, dans le cas contraire, le prêtre fait cuire avec son médicament un petit morceau de viande de l'antilope et mène le chasseur sur le sentier conduisant à l'endroit où le médicament a été coupé ; il creuse un trou au milieu du chemin, ordonne au chasseur d'y descendre et le lave, avec son remède d'abord, avec de la bière de mil ensuite. »

« Après cette purification, tous deux rentrent, le prêtre coupe trois morceaux de viande qu'il laisse tomber sur le sol en invoquant les dieux de la Brousse et le koba, il mange le reste avec le chasseur. »

Chez les Mossi, d'après DIM DELOBSON (4), un chasseur de lion risque de perdre rapidement sa puissance virile et doit, pour éviter la stérilité, avoir recours à différents gris-gris et en particulier une poudre à base de :

cervelles de lion, de panthère et d'hyène
verge et testicule de lion
racines de l'arbuste anhoga (mossi)
racines de kamsaongo (liane gohine).

Pour beaucoup de noirs, la grue couronnée et l'outarde répandent sur les différents sentiers qui conduisent à leurs nids, les maladies les plus diverses. Quand un de ces oiseaux est tué sur un de ces chemins, le chasseur contracte l'affection correspondante à leur route et doit absorber différentes mixtures pour se protéger. DIM DELOBSON (4) donne les deux formules suivantes :

— Extraire la racine de Pèlga (arbuste de ce nom) ; ajouter du piment en quantité suffisante. Ecraser et ajouter à la bouillie de viande.

— Enlever la tripaille de l'outarde, la patte gauche de l'outarde ; trois pattes de poulet. Incinérer le tout et préparer, avec le charbon obtenu, une bouillie de mil.

Si le chasseur a passé victorieusement au travers de toutes ces embûches, il est accueilli à son retour par des manifestations de joie débordante. Dans certaines tribus, seuls les hommes peuvent voir les animaux tués et aider au transport. Dans d'autres tribus, au contraire, tout le village est en fête ; on assiste alors à une entrée triomphale du vainqueur avec danses mimées simulant des scènes de chasse : approche du gibier, mise à mort, agonie, etc., sous la conduite d'un griot hurlant comme un forcené les exploits légendaires du chasseur ; le tout à grand renfort de tam-tam.

La chasse collective.

La chasse collective, très en faveur et d'usage général il y a quelques années, ne se pratique plus aujourd'hui que parmi certaines tribus de savane et de forêt.

Elles ont lieu une ou deux fois par an, à des époques fixes. Nous avons eu l'occasion d'y assister chez les Gouros, les Sénoufos, les Lobis et les Dagaris. Il nous a semblé que les rites préparatoires décrits par des auteurs dignes de foi, s'étaient plus ou moins perdus. Toutefois, nous référant d'une part à ce que nous avons vu, d'autre part, aux dires de TAUXIER pour les races Gouro (1) et Mossi (2), de LABOURET pour les tribus Lobis (3), nous pouvons rapidement décrire d'une façon générale les pratiques mises en œuvre, à l'occasion.

Tandis qu'en Moyenne Côte, la période de chasse s'étend de décembre à janvier (période des feux de brousse), chez les populations voltaïques des groupes Mossi-Gourounsi et Lobi, elle s'étend de préférence le long de la période sèche et chaude, c'est-à-dire aux mois de mai-juin comme nous avons pu le constater cette année encore (1947).

Dans le Nord de la Colonie, les chasseurs de plusieurs villages ou d'un même village sont convoqués par le chef de la chasse qui peut être soit un simple chef de soukala, soit un chef de village ou de canton, soit, d'une façon générale, le chef de la Terre. Celui-ci consulte les devins afin de connaître le jour faste et prépare le poison destiné à la communauté si l'on doit opérer à l'arc et à la flèche ; il indique ensuite le lieu de la battue et les sacrifices à accomplir pour qu'elle soit bonne et pour que les chasseurs échappent à la morsure des serpents, à la patte mortelle des lions et autres fauves.

Les divinités invoquées sont la Brousse, la Terre, l'Eau ou le Ciel, et souvent toutes à la fois. Pour rendre le dieu de la Brousse favorable, on lui sacrifie en général un mouton et un poulet ; la Terre et l'Eau, divinités moins importantes, doivent se contenter d'un simple poulet.

Chez les Nankanas, on sacrifie à une corne de Koba (*Hippotragus equinus*) ou de buffle, habitat reconnu de l'esprit de la Brousse.

Les battues durent deux ou trois jours, quelquefois davantage ; les animaux sont rabattus vers le centre d'un immense cercle où ils sont massacrés.

Les chasseurs ne doivent de redevance spéciale au chef de la chasse que s'ils ont tué une grosse pièce : ce cadeau est constitué par une épaulière, un cuissot et quelquefois par la peau. En principe tout le gibier est rapporté au village où le chef fait le partage entre les différentes familles.

Chez les Sénoufos, les villages se réunissent pour la chasse au moment des feux de brousse en janvier-février. Les animaux fuyant devant les flammes sont massacrés à coups de fusil, de flèches ou de bâtons par les chasseurs embusqués. Le simple sacrifice préalable d'un poulet est destiné à assurer un butin abondant et sans risque.

Il existe dans tous les villages baoulés des terrains collectifs où l'on ne peut chasser qu'avec l'autorisation du chef de village et moyennant une certaine redevance lorsque les usagers n'appartiennent pas au clan. Les Agnis et les Ashantis ont en grande partie perdu ces usages et chacun chasse pour son propre compte.

Les Bélés, les Adioukrous, les Gouros et les Gagous se servent de grands filets tressés en fibres de palmier raphia ou de *Elaeis guineensis*. A la saison sèche le chef convoque les différents chasseurs du village pour aller consulter les devins et savoir à quel moment la chasse sera la plus fructueuse. Ceux-ci conseillent alors les sacrifices à faire et les divinités à honorer. Le Chef de la chasse donne, avant de partir, un poulet au féticheur pour l'offrir à la divinité tutélaire.

Les animaux sont rabattus dans les filets formant poche où ils sont tués à coups de lance, de fusil et de flèches. Le partage du gibier est effectué entre les familles du village par le doyen des chasseurs. Seul le chef de la chasse a droit à une part plus importante que les autres.

Tous ces rites sont extrêmement curieux et nécessiteraient une étude dépassant le cadre que nous nous sommes fixé. Si quelques auteurs les ont décrits en détail, rares sont ceux ayant donné des précisions sur les plantes composant les « médicaments » auxquels nous nous sommes tout spécialement intéressés.

Les poisons de flèche.

Nous avons vu que les arcs et les flèches étaient différents entre le Nord et le Sud-Est de la colonie ; de même nous trouverons dans ces deux régions des types de poison très différents.

Dans le Nord, les indigènes utilisent des toxiques à base de *Strophantus hispidus*, D. C. et de venins animaux, tandis que dans le Sud-Est, *Mansonia altissima*, A. Chev., est le constituant fondamental des préparations.

Strophantine et mansonine, quoique de constitution chimique extrêmement différente, ont une action physiologique identique puisqu'ils sont tous deux des toxiques cardiaques du groupe digitalien.

Ce point de vue scientifique, on s'en doute, n'a rien à voir avec

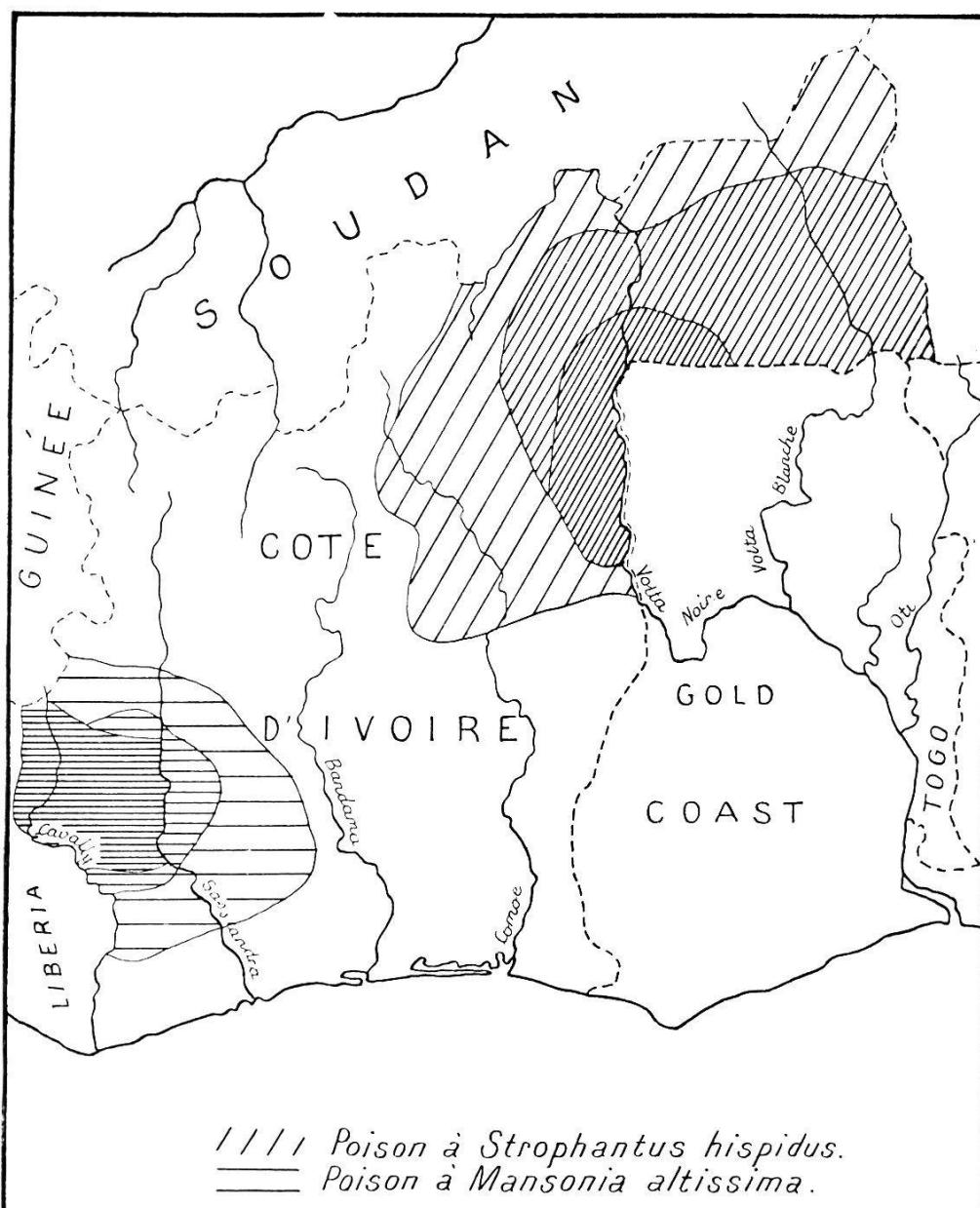


Fig. 4. Répartition géographique des poisons de flèche en Côte-d'Ivoire et Haute-Volta.

les conceptions des chasseurs en la matière. L'empirisme dont ils font preuve est souvent inconscient et ce serait même une erreur de croire que l'expression « flèche empoisonnée » a le même sens pour eux et pour nous : pour l'indigène, en effet, la pointe de l'arme est enduite non pas d'une préparation naturellement douée par elle-même de propriétés toxiques, mais d'un médicament servant après consécration, de véhicule à des vertus maléfiques.

*Poisons à base de *Strophantus hispidus*, D. C.*

La composition des poisons, déjà compliquée par le nombre de plantes et de drogues entrant dans la formule, l'est bien davantage encore par les incantations, les interdictions et les plantes fétiches

qui accompagnent les deux ou trois espèces physiologiquement actives.

C'est ainsi que les poisons lobis peuvent comprendre à côté du *Strophantus hispidus*, D. C., constituant obligatoire,

1^o Des plantes à principes toxiques, certains comme *Calotropis procera*, Ait.

Euphorbia kamerunica, Pax. ; *E. Poissonii*, Pax.

E. unispina, N. E. Br.

Sapium Grahamii, Prain.

2^o Des poisons animaux tels que têtes de serpents venimeux (Causus, Naja) ou queues de scorpions.

3^o Des produits de putréfaction de viandes, de sang menstruel, etc... que l'on doit considérer comme toxiques par la présence des ptomaïnes qu'ils introduisent dans la préparation.

4^o Des plantes fétiches.

Chaque chasseur a son fétiche, son dieu familial et chaque fétiche a une ou plusieurs plantes qui lui sont attachées tout comme dans l'antiquité l'olivier était consacré à Athéna, le myrte à Diane et le blé à Cérès.

Ces plantes doivent se retrouver dans les compositions, et deux formules ne sont comparables que si les préparateurs appartiennent au même clan, à la même secte, ont les mêmes fétiches, le même totem, toutes conditions qui sont, on le conçoit, rarement remplies.

Les devins qui indiquent le jour et l'heure favorables aux opéra-



Cliché
J. Kerharo

Fig. 5. *Strophantus hispidus*, DC. en fleur.

tions, font en outre ajouter aux ingrédients divers, les espèces consacrées à leur propre fétiche.

5^o L'eau destinée à la préparation des poisons doit être celle d'un fleuve sacré comme la Volta noire par exemple, ou bien la rosée matinale, émanation directe de la Terre-Brousse, ou encore celle d'un puits ou d'un point d'eau préalablement sanctifié par des sacrifices et des incantations.

Naturellement, le poison « type » est rarement réalisé. On peut même dire qu'on assiste actuellement à une moins grande observance des rites religieux, à l'abandon des toxiques auxiliaires au profit du seul *Strophantus hispidus*, D. C. reconnu par tous les usagers comme étant le plus actif. Nombre de chasseurs se contentent d'enduire simplement leurs flèches d'un extrait aqueux des graines.

Nous donnons ici, à titre d'exemple, un certain nombre de formules recueillies en Côte-d'Ivoire, au cours de notre Mission d'Etude de la Pharmacopée Indigène africaine.

1^o Formules sénoufos (régions de Katiola, Ferkéssédougou, Korhogo) :

Strophantus hispidus, D. C.

Têtes de Bitis

Queues de scorpions

Strophantus hispidus, D. C.

Sarcocapnos esculentus, Afz.

Strophantus hispidus, D. C.

Landolphia ovarensis, Beauv.

Strophantus hispidus, D. C.

Erythrophleum guineense, G. Don.

2^o Formule karaboro (région de Banfora) :

Poison dit « kangouna » en karaboro

Strophantus hispidus, D. C.

Strophantus sarmentosus, D. C.

Sapium Grahamii, Prain.

Kaya senegalensis, A. Juss.

Sarcocapnos esculentus, Afz.

Ficus capensis, Thunb.

3^o Formule niénéguée (région de Houndé) :

Strophantus hispidus, D. C.

Sapium Grahamii, Prain.

Amorphophallus leonensis, Lam.

Pennisetum sp.

Têtes de serpents venimeux.

4^o Formule gourounsi (régions de Koudougou, Boromo, Léo.) :

Strophantus hispidus, D. C.
Calotropis procera, Ait.
Sapium Grahamii, Prain.
 Têtes de serpents venimeux
 Queue de scorpions.

5^o Formules mossi (régions de Ouagadougou, Kaya, Tenkodogo) :

Strophantus hispidus, D. C.
Calotropis procera, Ait.
Euphorbia kamerunica, Pax.
Ziziphus sp.
 Têtes de serpents venimeux.

Strophantus hispidus, D. C.
Euphorbia Poissonii, Pax.
Gymnosporia senegalensis
 Têtes de Bitis.

Strophantus hispidus, D. C.
Euphorbia kamerunica, Pax.
Calotropis procera, Ait.
 Viandes pourries (ptomaines).

Strophantus hispidus, D. C.
Euphorbia unispina, N. E. Br.
Calotropis procera, Ait.
Acacia Farnesiana, Willd.
Afzelia africana, Smith.

La préparation de ces formules est aux yeux des intéressés un acte médico-magique. Elle est influencée par la consultation des « diseurs de choses cachées » et les révélations d'origine plus ou moins divine que prétendent avoir reçues certains individus. Elle est variable en outre, avec les groupes ethniques et le degré de fétichisme des races et des hommes.

Chez les Pallakas, tribu de race sénoufo, le poison, devenu, pour ainsi dire, un article d'exportation, se fabrique simplement dans un coin de la case pour les besoins personnels ou « commerciaux » du chasseur, alors qu'il y a quelques années seulement, cette préparation était entourée de mystère, d'interdits et de sacrifices.

Déjà en 1931, LABOURET, dans son ouvrage sur les Lobis (3), remarquait que la préparation du poison, variable suivant les groupes, était exécutée sans gestes rituels. Il décrit néanmoins des séances de préparation de poison qu'on peut résumer comme suit :

Le Chef de famille ayant sacrifié aux ancêtres pour connaître le moment favorable, les hommes rassemblent, à l'insu des femmes, tous les objets nécessaires à la préparation et s'installent dans un lieu non fréquenté. Le chef introduit alors dans une vieille poterie l'eau, des graines de strophantus, des têtes de vipère, des piments, des racines broyées d'*Afzelia* et fait bouillir doucement la préparation du milieu de l'après-midi au coucher du soleil. A ce moment le préparateur et les aides se retirent. Ils doivent rester à jeun et s'abstenir de tout contact féminin jusqu'à la fin de l'opération.

Le lendemain à l'aurore, le liquide résiduel, après filtration est de nouveau mis sur le feu et concentré jusqu'à teinte foncée et consistance sirupeuse. On ajoute alors du suc d'euphorbe s'il y a lieu et on enduit les flèches de la préparation.

Quand les flèches sont prêtes, les assistants préparent le gâteau sacré avec la farine précédemment dérobée aux femmes. Dans le même temps, le chef de famille sacrifie un poulet en faisant couler le sang sur les pierres du foyer qui a servi à la préparation en disant : « Poison! Ceci est le poulet du sacrifice pour te saluer, ainsi que la Terre, la Brousse et les Ancêtres. »

Quand le gâteau et le poulet sont cuits à point, le chef de famille s'approche du foyer tenant à la main un vase plein de bière de mil ; il fait quatre libations en invoquant les mêmes dieux que précédemment et le poison : « J'ai faim ! j'ai soif ! je suis à jeun, pourtant buvez les premiers, mais favorisez-moi. Si je tue une antilope avec ces flèches, qu'elle tombe sur-le-coup et que mon ennemi périsse de même. »

Il dépose ensuite sur le foyer une parcelle de foie et jette aux alentours des morceaux de gâteau préalablement trempés dans la sauce : C'est la part des dieux et des ancêtres. Les assistants peuvent ensuite goûter au repas sacré qui met un point final aux cérémonies rituelles de préparation du poison.

Chez les Mossi, d'après DIM DELOBSON (4), la préparation a lieu dans la brousse vers le mois d'avril. Après avoir rassemblé les différents éléments du poison, le préparateur et ses aides font un fagot de bois de karité (*Butyrospermum Parkii*) après avoir tracé autour du tronc de l'arbre, une circonférence avec de la cendre. Pendant le transport du bois au lieu de préparation il est défendu de parler et de se retourner.

L'eau de cuisson doit être prise dans un puits que l'on a également entouré d'un cercle de cendres.

Les chasseurs se rendent alors dans la brousse à la recherche d'une grosse pierre, à laquelle ils adjoignent deux gros cailloux pris au pied d'une colline. Le porteur du fagot doit faire trois fois le tour de la première pierre avant de déposer sa charge.

Au coucher du soleil, on allume le feu et l'on fait cuire les différents ingrédients jusqu'à ce que le poison ne forme plus qu'une masse visqueuse ; le feu est alors éteint et la marmite laissée en place jusqu'au lendemain matin.

Au lever du soleil, le plus âgé des chasseurs, faisant office de prêtre, doit sacrifier un poulet noir et un chien en disant : « Locko (poison), agrée le chien et le coq que nous offrons à toi, à ton dieu, à ton kinkirga. Nous voulons demander un peu de viande à la brousse. Mais tu appartiens au « Timpelem » (à la terre du pays et à nos aïeux). Que ceux-ci acceptent votre offrande pour que le locko nous suive, de façon que si nous nous en servons contre les biches, les gazelles, les kobas et tous les autres animaux ces bêtes meurent ! »

Après le sacrifice, le prêtre continue : « Locko ! laisse un animal traverser le sentier sans le terrasser, c'est le sentier qui a tué la bête. Si nous tirons sur un animal dans la plaine, il faut qu'au même moment, la bête tombe renversée, qu'immédiatement le poison agisse sur la viande, tout comme en un jour les termites détruisent la paillette, comme yié-para (l'effet de l'éclair déchirant les nues), comme yié-yamba (le tonnerre déchirant le néré). Rends la bête aussi inerte qu'un arbre sans sève et sans écorce ; fais qu'elle tombe la tête la première et que ses pattes ramassent du bois ! »

Pendant toute la durée de la cérémonie, les chasseurs doivent observer un jeûne des plus rigoureux. Lorsque le poison est prêt et que les sacrifices sont accomplis, un des assistants prend un arc et deux hampes de flèche sans fer qu'il doit « décocher sur le plus jeune des chasseurs qui, vêtu de seules feuilles de *Butyrospermum Parkii*, fait en courant, trois fois le tour du foyer : « Feignant d'être blessé, il doit aussitôt se laisser choir comme s'il s'agissait d'un animal blessé. Alors se précipitant sur lui, un de ses compagnons saisit une hache et fait le simulacre de le frapper à la tête, sur le dos et aux pieds. »

Si les rites diffèrent peu d'une tribu à l'autre du Nord de la colonie, chaque opérateur a, dans la cuisson du poison, un tour de main qui lui est propre : ainsi les Pallakas et les Gouins font légèrement griller les graines de *Strophantus* avant d'en faire un extrait.

Nous avons relevé chez les Niarafolios (tribu Sénoufo) un mode d'extraction rappelant étrangement la lixiviation : l'opérateur choisit deux marmites s'emboîtant le mieux possible l'une au-dessus de l'autre et perce le fond du récipient supérieur de nombreux trous ; il place dedans les différents ingrédients du poison, grossièrement concassés. Après avoir mis de l'eau dans le vase inférieur, il emboîte les deux marmites et les lute avec de l'argile. Ce système est placé sur le feu et l'ébullition maintenue pendant trois jours. Au

bout de ce temps, le feu est éteint et après refroidissement, le chasseur retire le récipient supérieur et concentre, à feu doux, le liquide extractif.

Assez souvent le poison est obtenu par double décoction : les graines de *Strophantus* n'étant introduites dans le mélange qu'après une première décoction des ingrédients annexes.

Lorsque le poison a atteint la consistance voulue, généralement celle d'un extrait fluide, l'opérateur enduit les flèches soit en les trempant directement dans le mélange toxique plusieurs fois de suite, soit en appliquant sur l'extrémité des flèches, avec une plume ou un pinceau, un certain nombre de couches de poison.

Poisons à base de Mansonia altissima, A. Chev.

La complexité des formules de poisons de flèches utilisés par les peuplades des régions sud-est de la Côte-d'Ivoire est aussi grande que celles du Nord. Nous trouvons ici des toxiques uniquement végétaux et si les plantes constitutives varient avec chaque individu on peut cependant dégager comme pour les poisons lobis certaines règles :

Un bon poison de flèche guéré contient de sept à douze plantes appartenant aux catégories suivantes :

1^o Le toxique : *Mansonia altissima*, A. Chev. que les Guérés eux-mêmes appellent « le poison » (dowé) ou l'« arbre toxique » (klatoué) ;



Cliché
J. Kerharo

Fig. 6. Jeune plant de *Mansonia altissima*, A. chev.

2^o des plantes à principes plus ou moins toxiques comme :

- Elaeophorbia drupifera*, Stapf.
- Erythropleum guineense*, G. Don.
- Picralima Elliotii*, Stapf.

3^o des plantes à action vésicante et nécrotique destinées à provoquer au niveau de la blessure, une destruction plus ou moins profonde des tissus et à faciliter ainsi le passage dans le sang des principes toxiques des autres plantes ; sont utilisés dans ce but :

- Dyospyros xanthochlamys*, Gürk.
- Fagara macrophylla*, Engl. et F. angolensis, Engl.
- Microglossa volubilis*, D. C. ;

4^o des plantes fétiches comme :

- Piper umbellatum*, L.
- Thonningia sanguinea*, Vahl. ;

5^o du latex ou des écorces paraissant en contenir, servant à assurer une meilleure adhésion du toxique sur la flèche comme :

- Latex de Guttifères
- Funtumia elastica*, Stapf. ou *F. africana*, Stapf.
- Harungana madagascariensis*, Choisy ;

6^o des plantes ou des écorces dont le rôle ne peut être défini mais qui sont probablement toxiques comme :

- Enantia polycarpa*, Engl. et Diels.
- Pachypodanthium Staudii*, Engl. et Diels.

Il apparaît à la lumière des différentes formules que nous allons donner, que les Guérés, considérés comme appartenant à l'une des races les plus primitives de la Côte-d'Ivoire, n'ont pas encore opéré le travail de discrimination entre les différentes plantes toxiques qu'ils connaissent. Chez les Yacoubas, au contraire, cette sélection paraît s'être opérée : la composition des poisons s'est simplifiée au point de ne contenir que deux ou trois plantes.

Les différentes formules que nous avons pu recueillir parmi les principales tribus guérés sont les suivantes :

— Canton Zania :

- Mansonia altissima*, A. Chev.
- Piper umbellatum*, L.
- Microglossa volubilis*, D. C.

- Mansonia altissima*, A. Chev.
- Ficus asperifolia*, Miq.
- Adenia* sp.

Mansonia altissima, A. Chev.
Strophantus hispidus (racines)
Enantia polycarpa, Engl. et Diels.
Thonningia sanguinea, Valh.
 « sorien » (dial. : guéré), rubiacée

M. altissima
Enantia polycarpa
Dyospyros xanthochlamys, Gürk.
Agealaea sp.
 Diaïri gomba (dial. : guéré)
 Goulbé (dial. : guéré)

— Canton Zanié :

M. altissima
Erythrophleum guineense, G. Don.
Elaeophorbia drupifera, Stapf.
Fagara macrophylla, Engl.
Ficus asperifolia, Miq.
Funtumia elastica, Stapf.
Eriocoelum racemosum, Bak.

— Canton du Zarabahon :

M. altissima
Morinda confusa, Hutch.
Dioscorea sp. (?)

— Canton du Nyao :

Formule du poison dit « Kloa » (de la forêt)

M. altissima
Dyospyros xanthochlamys, Gürk.
Fagara macrophylla, Engl.
Enantia polycarpa, Engl. et Diels.
Pachypodium Staudii, Engl. et Diels.
Palisota sp. (?)
Dichapetalum toxicarium, Engl.
 « Sahougnon » (dial. : guéré)

— Canton du Boo :

La tribu des Boos est réputée pour son poison de flèche particulièrement dangereux ayant la composition suivante :

M. altissima
Dyospyros xanthochlamys
Fagara macrophylla
Enantia polycarpa

Pachypodanthium Staudii
Funtumia africana, Stapf.
Thonningia sanguinea
Adenia sp. (« dédoubou » en guéré)
Dioscorea sp. (« Kladoubou » en Guéré)
Dichapetalum toxicarium, Engl.
 « Sahougnon » (dial : guéré)

Chez les Yacouba, comme nous l'avons déjà signalé, les formules sont beaucoup moins compliquées et ne comprennent guère que trois ou quatre plantes. Nous avons relevé les associations suivantes :

M. altissima
Drepanocarpus lunatus, G. F. Meyer
Marantochloa flexuosa, Hutch.

M. altissima
Erythrophleum guineense
Raphia vinifera

M. altissima
Ficus asperifolia
Agelaea sp.

M. altissima
Tetrapleurra tetrapterra, Taub.
Microglossa volubilis, D. C.

Agelaea sp.
M. altissima
Tetrapleurra tetrapterra
 une galle
 piments

Chez les Bétés de la région de Daloa, l'utilisation des flèches devient sporadique, il semble d'après la composition des poisons que l'usage en est venu des tribus guérées voisines ; nous y trouvons, en effet, les plantes suivantes :

M. altissima
Dyospyros xanthochlamys
Funtumia elastica
Harungana madagascariensis, Choisy
Conopharyngia sp.
Corynanthe pachyceras, K. Schum.

Chez les Guérés, comme chez les peuplades voltaïques, la préparation des poisons de flèches tend à se débarrasser de son cortège de rites et d'interdits. Dans la plupart des cas, le chasseur prépare simplement le toxique dans un coin de son campement de brousse. Nous avons eu toutefois la bonne fortune de pouvoir gagner la confiance d'un vieux chasseur attaché aux anciennes coutumes et d'assister ainsi à une préparation rituelle complète :

Le poison doit être composé dans les premiers jours de la nouvelle lune. La veille, le chasseur s'abstient de tout rapport sexuel et de toute nourriture. Le matin de bonne heure, après s'être baigné dans la rivière sacrée « to-ou » (affluent du Nzo) dont les poissons sont tabous, il part dans la forêt à la recherche des drogues nécessaires. A genoux devant l'arbre choisi, il commence par enlever la couche épidermique en raclant doucement l'écorce par des mouvements rythmés de haut en bas avec son couteau tenu horizontalement des deux mains. L'écorce elle-même est alors pulpée directement sur l'arbre et recueillie dans une feuille de Marantacée, puis ficelée avec précaution au moyen d'une liane qui doit être coupée avec les dents. Les racines sont, de leur côté, soigneusement débarrassées de la terre et des radicelles. Les drogues ainsi collectées, sont disposées dans un panier ou un sac de toile. Pendant la cueillette, il est absolument interdit d'uriner ; si un besoin trop pressant se fait sentir, l'homme doit déposer son panier à terre et aller se soulager à plusieurs dizaines de mètres de distance.

La bonne marche des opérations pouvant être compromise par toute présence humaine, la préparation a lieu dans une petite clairière de la forêt, éloignée des pistes ; une femme qui aurait ses règles n'en verrait jamais la fin ; si elle était enceinte, elle avorterait sans surseoir ; de toutes façons, elle serait un élément perturbateur. La présence d'un homme pourrait entraîner des conséquences encore plus graves, soit involontairement par son impureté, en cas de rapports sexuels récents ; soit volontairement en jetant un sort au chasseur qui se blesserait ensuite avec ses propres flèches ou manquerait les animaux visés.

Toutes les précautions étant prises, on dispose d'abord dans le fond d'une marmite les racines coupées en morceaux, puis les différents paquets de pulpes d'écorces percés de nombreux trous. Le savant échafaudage ainsi constitué, est coiffé par les écorces de *Mansonia* et arrosé d'eau jusqu'à remplissage du récipient. Après une décoction de trois à quatre heures, le liquide soutiré, additionné du jus d'expression des marcs résiduels, est concentré jusqu'à consistance sirupeuse. On incorpore ensuite à l'extrait obtenu un infusé d'écorces de *Diospyros xanthochlamys*, Gürk. ainsi préparé :

Vingt grammes d'écorces pulpées sont infusés dans environ cent

centimètres cubes d'eau chaude pendant un quart d'heure. La température est maintenue au voisinage de l'ébullition sans jamais l'atteindre, en plaçant le récipient près du feu. Le liquide est filtré sur une toile et mélangé au poison proprement dit.

Tout en vaquant à ses préparatifs, le chasseur psalmodie diverses incantations comme celle-ci :

« Maître, tu m'as donné le secret du poison. Fais maintenant que ma main sache tirer la flèche et que l'animal sente la blessure à la poitrine. »

Les Guérés distinguent, en général, deux modes de préparation du poison : une formule dite « à l'eau froide » et une autre dite « à l'eau chaude ». Aux dires des usagers la première aurait l'avantage de donner un produit insensible à l'eau et à l'humidité. La préparation moins délicate n'exigerait pas une grande surveillance et on pourrait ajouter de l'eau au liquide extractif sans lui faire perdre ses qualités.

La formule « à l'eau chaude » donnerait un toxique plus efficace, mais de moins bonne conservation, car l'humidité atmosphérique en diminuerait rapidement la valeur. Les flèches enduites de cette préparation sont enveloppées dans une feuille de Marantacée ou de bananier, enduite elle aussi du même mélange, et conservées au-dessus du foyer domestique près du séchoir à viande.

Dans la formule « à l'eau froide », les différentes drogues sont pilées au mortier avec de l'eau froide et le liquide, après filtration et expression des marcs dans un linge grossier, est concentré à une douce chaleur.

Pour la seconde formule, les drogues sont broyées avec de l'eau très chaude ; le magma est cuit pendant quelque temps à gros feu, puis filtré bouillant et immédiatement concentré. Cette préparation doit être continuellement surveillée pour éviter, lors de la cuisson, une évaporation trop intense et, ultérieurement, un refroidissement trop rapide de l'eau mise en jeu.

PORTERES (5) signale une variante de ce procédé :

« Préparation à l'eau chaude : mode Diakoukla.

» On broie dans de l'eau chaude des écorces de Gâ (*Eriocoelum racemosum*, Bak.), de Dibitou, de Ouané. On filtre ensuite le liquide issu du broyat et le filtrat est porté à ébullition pour réduire la quantité de liquide. Le chauffage se fait sous une petite calebasse de 10 centimètres de largeur. L'opération est arrêtée lorsque le liquide ne constitue plus qu'une couche dont la hauteur est égale à la longueur de l'ongle du médium, d'où le nom de « dié » (ongle) donné à la préparation.

» On ajoute alors une quantité égale de graisse végétale obtenue

d'une Guttifère ou d'une Sapotacée quelconque, on mélange ensuite à froid.

» Les pointes de flèches sont ensuite enduites de cette graisse toxique et mises en carquois. »

Contre-poisons.

Tous les chasseurs aux flèches empoisonnées adorent des fétiches pour se préserver des accidents possibles et plus particulièrement pour se préserver des sorts qu'on peut jeter sur leurs flèches, sur leur arc, sur leur carquois ou sur eux-mêmes. Ils connaissent et emploient en outre, différents « médicaments » pour se traiter lorsqu'ils se blessent malencontreusement avec leurs propres armes.

L'urine est un contre-poison couramment utilisé par les Guérés. Le maladroit qui s'est piqué avec une flèche débride immédiatement, au couteau, la partie lésée, suce avec force son sang et urine sur la plaie².

Toujours dans la même région, certains individus préfèrent se servir de remèdes magistraux. Ils ont constamment sur eux, soit une abondante provision de feuilles fraîches, soit une petite bouteille contenant le liquide médicamenteux. En cas de blessure, après avoir aspiré le sang, ils font une application de liquide ou de jus de feuilles écrasées entre les doigts.

Pour les Mossi, toute racine qui traverse un chemin, une piste, peut servir de contre-poison ; après avoir raclé l'épiderme, on la coupe en petits morceaux et on la brûle sur des braises ardentes. Le charbon obtenu est mélangé à l'eau de lavage des cendres alcalines de *Sesamum indicum*, L. ; on fait une pâte qui est conservée après dessication et pulvérisation dans un étui de cuir solidement fixé à demeure sur le vêtement du chasseur. En cas d'accident, le médicament étant ainsi à portée de la main, on pourra l'utiliser immédiatement en avalant une bonne pincée et en appliquant une autre sur la plaie mise à nu.

Dans le cercle de Bobodioulasso, les indigènes considèrent comme remède souverain des blessures par flèches, soit une décoction d'écorces d'*Anona senegalensis*, Pers., soit un macéré d'écorces de *Ficus platyphylla*, Del. Ils prétendent même que les propriétés anti-toxiques de ces espèces sont telles qu'il suffit d'appliquer contre leur tronc le carquois ou les flèches pour rendre celles-ci totalement inoffensives.

Chez les Niénégués de la région de Houndé, il existe des guéris-

² La mansonine, principe actif du *Mansonia altissima*, étant une lactone, il est possible que l'urine alcaline des individus végétariens, en détruisant le pont oxydique, diminue la toxicité du produit.

seurs, véritables spécialistes des blessures par flèches. Le traitement employé consiste à sucer vigoureusement la plaie débridée au couteau, puis à y appliquer la poudre des racines de *Capparis tomentosa*, Lam., et de *Gardenia Jovis-tonantis*, Hiern.

On assure dans le pays que ces généreux « médecins » perdent rapidement toutes les dents sous l'effet du poison. Les deux spécialistes que nous avons vus étaient, en effet, complètement édentés, mais étant donné leur âge très avancé, il n'était guère possible d'en tirer des déductions sérieuses.

Bibliographie.

1. *L. Tauxier* : Nègres Gouro et Gagou. — Paris (1924), 6 pl. h. t. VIII. 383 p. in-8.
2. *L. Tauxier* : Le Noir du Soudan, Pays Mossi et Gourounsi. — Paris, Larose, 1912, I vol. 796 p.
3. *H. Labouret* : Les tribus du Rameau Lobi. — Paris, Institut d'Ethnologie, 1931, in-8, 510 p. XXXI.
4. *A. A. Dim Delobson* : Les Secrets des Sorciers noirs. — Paris, Emile Nourry, 1934, 298 p. 4 pl. h. t.
5. *R. Portères* : Plantes toxiques utilisées par les peuplades Dan et Guéré de la Côte d'Ivoire. — Bull. Com. Etudes Hist. Scient. A. O. F. Tome XVIII, n° 1, janvier-mars 1935.

Résumé.

La chasse collective ou individuelle est pratiquée couramment dans les territoires de la Côte d'Ivoire et de la Haute Volta. En dehors du fusil de traite, les arcs et les flèches sont très utilisés dans deux régions bien définies. Ces armes peuvent être ramenées à deux types décrits : l'arc lobi (schéma : 1, 2, 3, 4) et l'arc guéré (schéma : 5, 6, 7, 8).

De nombreuses tribus préparent les chiens pour la chasse en leur administrant des drogues dont les auteurs donnent plusieurs formules.

Avant de partir à la chasse, l'indigène consulte les fétiches et au cours de la chasse, il se sert de différents gris-gris destinés à conjurer les mauvais sorts ; à titre d'exemple les auteurs insistent sur les fétiches *Balibé* et *Boura* (description, préparation du fétiche, sacrifices rituels, jours fastes et mode de consultation) adorés par les Abrons, et donnent des formules de gris-gris à base de végétaux. Ils énumèrent ensuite certaines croyances relatives au gibier.

A côté de la chasse individuelle, la chasse collective est de pratique courante ; elle a lieu, à dates fixes, selon un protocole défini par le droit coutumier.

Les poisons de flèches : Comme les arcs et les flèches, les poisons sont de deux types : le type lobi à base de *Strophantus hispidus*,

DC. et le type guéré à base de *Mansonia altissima*, A. Chev. Les formules, très complexes, comprennent souvent plus de six plantes. 25 formules de poisons recueillies sur place par les auteurs, au cours d'une mission d'étude de la Pharmacopée Indigène en Côte d'Ivoire et en Haute Volta, sont données à titre d'exemple.

Après avoir décrit les différents modes de préparations des poisons, les auteurs énumèrent quelques contre-poisons utilisés par les chasseurs.

Summary.

Individual or collective hunting is usually practised in the different territories of the Ivory Coast and High Volta. Together with rifles, they use very often bows and arrows in two countries well determined. These arms may be reduced to two described types: the "lobi" bow (figures 1, 2, 3, 4) and the "guéré" bow (figures 5, 6, 7, 8).

Many tribes prepare the dogs for hunting and have them drinking different kind of drugs. The authors indicate several formulas of these drugs.

Before going for hunting, the native requires advice from the fetiches and, when hunting, he wears different "gris-gris" in order to be protected from the "Bad-Luck". For example, the authors insist particularly on the fetiches "Balibé" and "Boura" and give "gris-gris" formulas based on plants. Later on, they mention certain beliefs relative to wild animals.

Beside individual hunting, the collective hunting is currently in use. It takes place at certain fixed dates, according to the regulations established by the Custom Law.

Concerning the poisons as well as concerning bows and arrows, two types are utilized: the "lobi" type based on *Strophantus hispidus*, DC. and the "guéré" type based on *Mansonia altissima* A. Chevalier. The formulas which are very complicated, often include more than six plants. 25 formulas of poison collected on the spot by the authors during the mission they effected to study the native therapeutics in Ivory Coast and High Volta, are given as examples.

After having described the different ways of preparing the poisons, the authors mention some antidotes used by the hunters.

Zusammenfassung.

Die Einzel- oder Kollektivjagd wird gewöhnlich in den verschiedenen Gebieten der Elfenbeinküste und dem oberen Volta-Gebiet abgehalten. Außer Gewehren werden in zwei bestimmten Gegenden sehr oft Pfeil und Bogen angewendet.

Diese beiden letzteren können auf zwei verschiedene Typen zurückgeführt werden (siehe Fig. 1—7).

Viele Stämme bereiten ihre Hunde für die Jagd vor, indem sie ihnen verschiedene Arten von Mitteln zu trinken geben. Die Verfasser zählen verschiedene dieser Mittel auf.

Bevor die Eingeborenen zur Jagd aufbrechen, fragen sie die Fetische um Rat, und während der Jagd benützen sie verschiedene Götterformeln um gegen den bösen Blick gefeit zu sein.

Die Verfasser heben besonders «Balibé» und «Boura» hervor und geben Zauberformeln an, welche auf Pflanzen basiert sind. Dann zählen sie verschiedene Glaubensformeln, die sich auf das Wild beziehen, auf.

Außer der Einzeljagd, ist die Kollektivjagd am häufigsten. Sie findet an bestimmten Daten und nach bestimmtem Brauch statt. Pfeilgifte: Wie es bei Pfeil und Bogen zwei Arten gibt, sind auch zwei Arten Gift gebräuchlich: der Typ «lobi», basiert auf *Strophantus hispidus* DC und der Typ «guéré» basiert auf *Mansonia* alt. A. Chevalier.

Die sehr komplizierten Rezepte enthalten oft mehr als 6 Pflanzen. 25 Giftrezepte wurden durch die Verfasser während einer wissenschaftlichen Expedition auf der Elfenbeinküste und im oberen Volta-Gebiet gesammelt und sind als Beispiele beigegeben.

Nachdem die Verfasser die verschiedenen Giftzubereitungsarten beschrieben haben, zählen sie auch einige von den Jägern angewandten Gegengifte auf.
